



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION « Spécial Budget »

Principales délibérations du dernier Conseil Municipal (06 Avril 2010)

Droit de préemption maison « N° 19 de la Rue d'Amiens »

La commune n'exercera pas son droit sur cette propriété (Vote à l'unanimité)

TLE (Taxe Locale d'Equipe ment)

Le Conseil à sa majorité décide de faire passer le taux de 1% à 2%.

La moyenne départementale est à 2,13%.

Vote du Compte Administratif et du Compte de gestion 2009

Le conseil, à sa majorité juge le compte administratif, conforme au compte de gestion.

Il se décompose ainsi pour ses grandes lignes :



Section de fonctionnement

Dépenses : 204 842,45 €

Recettes : 253 634,42 €

Section Investissement

Dépenses : 64 983,72 €

Recettes : 182 597,71 €

Le compte administratif dégage donc un excédent de 174 317,09 €.

Affectation au compte 1068 : 56 703,17 € (Affectation des réserves de 2009 dans le BP 2010)

CCAS 2009 (Compétence obligatoire)

Section de fonctionnement

Dépense : 111,47 €

Recettes : 500 €

Déficit reporté de 2008 : 201,66 €

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte administratif qui dégage un excédent de 186,87 €.

Vote des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2010

Après un chaud débat, la majorité du conseil se prononce sur le gel de la fiscalité locale pour cette année 2010. La principale raison évoquée par les défenseurs de ce gel, est la crise économique actuelle...La commune doit assurer son rôle de « bouclier », tout en restant consciente que ce gel ne peut être que temporaire, du fait de l'inflation notamment.

Pour rappel les taux en application pour l'année 2010 seront donc :





Taxe d'habitation : 10,10 %
 Taxe Foncière Bâti : 10,36 %
 Taxe Foncière Non Bâti : 26,85 %
 Taxe Professionnelle (CET : Contribution Economique Territoriale) : 8,65 %

Pour info : lors du dernier conseil communautaire, réuni à Domart sur la Luce, la communauté de commune a décidé d'augmenter ses taux de 2,5 %.

Budget Prévisionnel 2010



Les principales lignes du budget ont été analysées.
 Le conseil décide d'approuver à sa majorité le BP suivant :
 (Pour rappel, un BP, doit être équilibré)
 Dépense fonctionnement : 338 689 €
 Recette de Fonctionnement : 338 689 €
 Dépense Investissement : 169 203 €
 Recette Investissement : 169 203 €

Les principaux investissements prévus pour l'année 2010 :

- Coussins Berlinois (en cours de pose, prévus en 2009)
- Columbarium et clôture cimetière
- Achat Karcher
- Ecoulement d'eau carrefour rue d'Amiens-Rue de l'Hirondelle (suite et fin ?)
- Ouverture du PLU
- Défibrillateurs
- Création d'une Aire de Jeu dans le centre du village (Engagement de l'équipe municipale de 2008)
- Chemin du tour de Ville (là, il faudra avoir recours à un emprunt).

Comme vous pouvez le constater la commune ne vit pas au dessus de ses moyens...Néanmoins, il faut penser à demain, et c'est pour cela que l'ouverture du PLU (Plan Local d'Urbanisme) est envisagée, avec comme fil conducteur de continuer à se développer de manière...harmonieuse.

Vie de la Commune



Logement de la poste

Les locataires actuels ont donné leur préavis.
 Ce logement sera disponible dès le mois de Mai.

Descriptif

RDC : hall, cuisine, salle, WC
 Etage : 3 chambres, salle de bains, grenier.
 Garage et terrain. Loyer : 642,78 €.

Les personnes intéressées par la location, sont priées de déposer en mairie un dossier comprenant les justificatifs de revenus de la famille des 3 derniers mois, accompagnés d'un courrier de motivation et d'engagement moral sur la durée prévisible de la location.

« Manifestations express »



Le Club Gardons la Forme organise une randonnée pédestre **le samedi 1er mai** : départ 9h30 de la salle des fêtes,

N'oubliez pas la bourse aux plantes sur la place de votre village le Samedi 24 Avril dès 9H00 du matin.